

Parc national du Mercantour

Objectif 10: Favoriser la libre évolution des sapinières ligures et des forêts anciennes et adapter la gestion forestière

[...]

Actions contractuelles contribuant à l'atteinte de l'objectif X

- **Action contractuelle 16: Mettre en place un dialogue entre propriétaires, gestionnaires et établissement du parc sur la gestion forestière en coeur**

L'établissement joue un rôle de conseiller scientifique pour l'Office National des Forêts pour la gestion des propriétés relevant du régime forestier et il propose aux propriétaires privés de mettre à leur disposition sous une forme opérationnelle les données et conseils de gestion adaptés aux objectifs fixés par la charte. Il est recherché un véritable dialogue de gestion basé sur des échanges et des études réalisées en commun. La concertation entre les acteurs favorise l'échange de connaissances et le partage d'objectifs à long terme sur l'évolution des milieux forestiers. Les bonnes pratiques de gestion, pouvant inclure des mesures de mises en réserve, peuvent ouvrir droit à des exonérations fiscales en application de la loi. D'autres incitations financières sont recherchées.

Rôles de l'établissement public du parc

- apporte un appui technique
- conseille
- met à disposition des données de gestion forestière

Contributions attendues des communes adhérentes

- soutiennent les objectifs de gestion

Principaux autres partenaires à associer

Propriétaires concernés, CRPF, ONF, associations des communes forestières, organismes de recherche, chambres d'agriculture, FIBOIS, services de l'Etat dont DRAAF et DDT

L'action contractuelle 16 s'applique aux espaces à vocation dominante forestière du coeur repérés sur la carte des vocations.

- **Action contractuelle 17: Sensibiliser les visiteurs à la naturalité des paysages forestiers et à l'importance patrimoniale des forêts anciennes**

La sensibilisation prend la forme de projets éditoriaux, de conférences, de visites guidées, d'expositions. Elle permet de donner de la valeur aux forêts mises en réserves ou délibérément préservées pour leur naturalité. Il est porté une attention particulière aux messages sur le bois

Parc national du Mercantour

mort, dont l'importance écologique est très peu connue.

Rôles de l'établissement public du parc

- valorise la naturalité dans sa politique de communication et de sensibilisation

Contributions attendues des communes adhérentes

- soutiennent les initiatives

Principaux autres partenaires à associer

Réseaux d'éducation à l'environnement et au développement durable, CRPF, ONF, associations de communes forestières, services de l'Etat dont DRAAF et DDT

L'action contractuelle 17 s'applique à tout le coeur du parc.

Page 47 de la Charte PNM

Référence ID de l'article : #2572

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-05-28 14:12